

Devenez mécène du festival « Un poing c'est court »

Festival de courts-métrages francophones de Vaulx-en-Velin

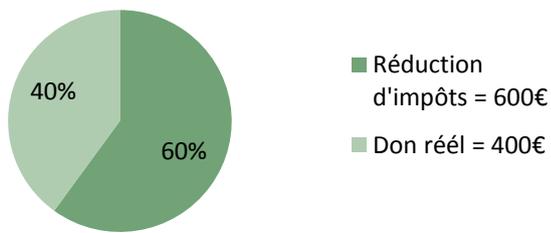
Le mécénat, qu'est-ce que c'est ?

Le mécénat est un don, d'une entreprise ou d'un particulier, à une activité d'intérêt général.

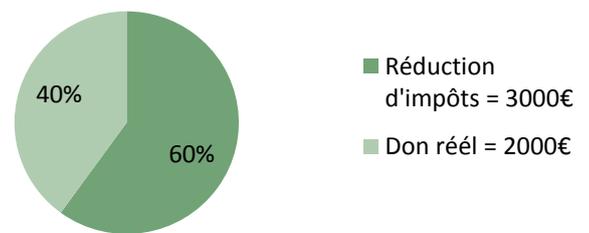
Cet engagement peut être réalisé en argent, en nature (don de produits) ou en compétences.

Le mécénat en France est encadré et encouragé par un dispositif fiscal. Le texte de référence est la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite «Loi Aillagon». Elle permet notamment aux entreprises et aux particuliers de déduire respectivement 60 % et 66% de leurs dépenses de mécénat de leurs impôts.

Pour un don de 1000€



Pour un don de 5000€



En revanche, le mécène ne peut pas attendre de contreparties de son don. Le mécénat autorise les contreparties mais exige qu'il existe une « disproportion marquée » entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue. La contrepartie est bien la réduction d'impôt liée au don ainsi que la citation de votre entreprise comme mécène dans le programme du Festival et sur le site Internet.

Être mécène du festival « Un poing c'est court », c'est :

- Soutenir un évènement culturel local à rayonnement international
- Croire en la diversité culturelle et favoriser les échanges entre professionnels et habitants
- Permettre l'accès à la culture pour tous et à tout âge
- Valoriser son entreprise en l'associant à un projet d'intérêt général
- Co-construire de nouveaux projets sur le territoire ou à l'international

Selon votre apport, vous pourrez aussi bénéficier d'un certain nombre d'invitations sur l'ensemble de l'évènement. Si vous préférez avoir une contrepartie importante en communication, vous devenez sponsor.

Devenez sponsor du festival « Un poing c'est court »

Festival de courts-métrages francophones de Vaulx-en-Velin

Le sponsoring, qu'est-ce que c'est ?

Vous pouvez soutenir le Festival « Un poing c'est court » en achetant de l'espace de visibilité pour votre entreprise.

Votre logo, votre publicité, votre vidéo se trouvent sur les supports de communication du Festival, au prorata de votre apport financier.

Les supports de communication

Affiches 40x60 (1000ex.) diffusées chez les commerçants de Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon et dans les réseaux culturels vaudais et lyonnais

Flyers (5000ex.) diffusés chez les commerçants de Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon et dans les réseaux culturels vaudais et lyonnais

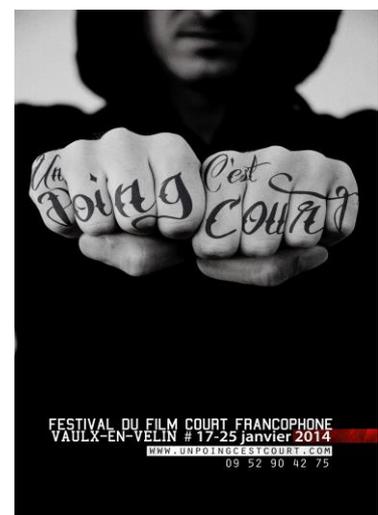
Set de tables (4000ex.) distribués dans les restaurants de Vaulx-en-Velin, aux Puces du Canal de Villeurbanne et dans certains restaurants lyonnais

Catalogues (2500ex.) distribués à Vaulx-en-Velin, Décines, Villeurbanne et Lyon

Dossier et communiqué de presse envoyés aux médias locaux et nationaux

Site Internet (www.unpoingcestcourt.com) **et réseaux sociaux** (Facebook - 1100 followers / Twitter)

Possibilité d'inclure le logo dans la bande-annonce diffusée dans les transports TCL/Sytral



Informations tarifaires :

Insertion du logo dans le catalogue et sur le site internet du Festival : 1 000€

Insertion du logo dans le catalogue et sur le site du Festival + une page publicitaire dans le catalogue : 5 000€

Insertion du logo de votre entreprise sur tous les documents de communication du Festival (sauf affiche) + une page publicitaire dans le catalogue : 10 000€

Insertion du logo de votre entreprise sur tous les documents de communication du Festival + une page publicitaire dans le catalogue + diffusion de votre film publicitaire : 25 000€

Contact : Manon Dionet - 07.83.34.61.91 - info@vaulxfilmcourt.com